

But : Soutenir les gestionnaires et les intervenants lors de situation de COVID-19 en Plateaux pour rappeler les principales étapes à suivre afin d'assurer une gestion de risque adéquate.

L'application des pratiques de base de prévention et contrôle des infections est requise: l'hygiène des mains aux bons moments, le port de l'équipement de protection individuelle selon l'évaluation du risque, le respect de la distanciation (idéalement 2 mètres) et l'étiquette respiratoire. Consulter le dépliant : <https://www.santemonteregie.qc.ca/ouest/documentation/depliant-des-pratiques-de-base-en-pci>

Situation USAGER	Actions plateaux	Responsables	Commentaires
1- Usager présentant des symptômes compatibles avec la COVID-19 pendant la fréquentation :	<ul style="list-style-type: none"> • Isoler l'utilisateur du groupe (idéalement dans une pièce ou un local réservé). Maintenir le port du masque de procédure à l'utilisateur en tout temps. • Si possible, réserver une salle de bain à l'utilisateur. Si impossible, procéder au nettoyage et à la désinfection de la salle de bain après chaque utilisation. • En présence de l'utilisateur symptomatique, l'employé met les EPI complets selon les précautions additionnelles (N95, blouse, gants, protection oculaire). • L'employé contacte, si possible, la personne identifiée comme remplaçante pour être en mesure d'assurer l'exclusivité et s'occuper de l'utilisateur. • Aviser la famille/ personne responsable pour assurer son retour à domicile dans les plus brefs délais. 	Intervenants plateaux	<p>Après le départ de l'utilisateur, procéder au nettoyage et à la désinfection de la pièce ou du local où l'utilisateur était isolé. Nettoyer et désinfecter toutes les surfaces auxquelles l'utilisateur aurait pu être en contact, ainsi que la salle de bain utilisée par l'utilisateur avec un produit usuel recommandé par Santé Canada.</p> <p>Éviter le partage de matériel, effets personnels, etc. entre les usagers.</p> <p>Note : Pour la désinfection, l'employé doit porter les EPI (une blouse, le masque de procédure, une</p>

	<ul style="list-style-type: none"> • Pour éliminer l’hypothèse COVID, il est demandé au responsable de l’usager : <ul style="list-style-type: none"> ○ D’obtenir 2 tests de dépistage négatifs (test rapide) dans un intervalle de 48 heures ET amélioration du tableau clinique ET absence de fièvre pendant 24 heures pour pouvoir retourner au plateau. ○ Inviter le responsable à contacter le PPMÉT à la ligne COVID https://www.cnesst.gouv.qc.ca/fr/prevention-securite/coronavirus-covid-19/trousse-covid-19-infections-respiratoires-guide (à faire lorsque l’usager est de retour à son domicile). • Aviser la personne pivot. • Aviser l’intervenant qualité, si hébergé. • Aviser son gestionnaire responsable du plateau. 		protection oculaire et des gants) pour se protéger.
<p>2- Si l’usager obtient un résultat négatif à deux tests rapides de Covid-19 réalisés à intervalle de 48 heures et qu’il répond aux critères de rétablissement suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • L’amélioration du tableau clinique depuis 24 heures (excluant toux, perte du goût/odorat). • 24 heures sans prise d’antipyrétique (médication contre la fièvre) 	<ul style="list-style-type: none"> • Le milieu demeure ouvert. • Assurer une surveillance des symptômes compatibles avec la COVID-19 chez les usagers et l’employé. • Retour de l’usager sur le plateau. • Aviser le chef de programme. • Port du masque de procédure facultatif. • Sauf dans un contexte d’étiquette respiratoire où il est toujours de mise. 	Intervenants plateaux	Le masque de procédure doit demeurer disponible pour les personnes qui désirent le porter (travailleurs de la santé, usagers, visiteurs).

3- Si l'utilisateur obtient un **résultat positif** à son dépistage de Covid-19 :

- Aviser le chef de programme.
- Comme il est impossible de suivre les consignes d'auto-isolement dans le milieu de travail, pour minimiser le risque de propagation du virus, nous suggérons que l'utilisateur soit retiré du milieu pour un minimum de 10 jours (correspondant à la période de contagiosité du COVID-19).
- Le chef évalue avec le coordonnateur la situation et le risque.
- CP fait l'arrimage avec le chef de programme clinique ou chef éclosion, si usager hébergé.
- Faire le suivi avec le pivot pour inscrire le Dx au SIPAD.
- Usager COVID positif est retiré du plateau pour une période minimale de 10 jours en fonction des critères de rétablissement qui sont :
 - L'amélioration du tableau clinique depuis 24 heures (excluant toux, perte du goût/odorat).
 - L'absence de fièvre depuis 24 heures sans prise d'antipyrétique.
- Autosurveillance des symptômes chez les autres usagers et l'employé.
- En présence de plusieurs usagers positifs sur un même plateau, aviser le service PCI à l'adresse suivante : pci.horshospitaliers.cisssmo16@ssss.gouv.qc.ca

CP
Coordonnateur
Intervenant
plateaux

<p>4- Si l'usager est un contact à risque élevé avec un cas positif à la COVID-19 c'est-à-dire que l'usager habite sous le même toit qu'une personne ayant testé positif à la COVID</p> <p>Note : Les partenaires sexuels, même s'ils n'habitent pas sous le même toit sont aussi considérés cas contact à risque élevé.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'usager peut poursuivre sa fréquentation en plateau selon les directives à l'interne : <ul style="list-style-type: none"> ○ S'il est capable de porter un masque en tout temps. ○ S'il est capable de maintenir une distanciation de 2 mètres. ○ S'il peut s'isoler lors de la prise de repas et des pauses. • Si ce n'est pas possible, l'usager ne peut reprendre ses activités au plateau avant 10 jours. • Se référer à la réglementation de la CNESST https://www.cnesst.gouv.qc.ca/fr/prevention-securite/coronavirus-covid-19/trousse-covid-19-infections-respiratoires-guide consulter la section : Réduction des interactions avec les personnes symptomatiques des lieux de travail https://www.quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/prevention-des-accidents-des-lesions-et-des-maladies/gestes-limiter-transmission-maladies-respiratoires-infectieuses 		<p>En présence de l'usager, l'employé met le masque de procédure.</p>
--	--	--	---